



Descendre les marches du Mikvé pour monter ensuite dans le service de Dieu, au sein du peuple d'Israël.

## Choul'han Arou'h

### Règle de conversion

*La conversion (giour) change le statut juridique de la personne non-juive qui devient juive de façon totale et irréversible.*

*La règle ci-dessous est tirée du Choul'han Arou'h, livre de référence de la vie juive.*

### שולחן ערוך יורה דעה סימן רסח סעיף ב

וכיון שטבל הרי הוא כישראל, שאם חזר לסורו הרי הוא כישראל מומר שאם קדש קדושיו קדושין.

### Choulkhan Aroukh, Yoré Déâ chapitre 268, alinéa 2

Dès l'instant où il (le demandeur) s'est trempé le bain rituel (mikvé) il devient Israël, Et même s'il retourne ensuite à ses transgressions, il sera considéré comme un juif transgresseur. Et s'il se marie le mariage sera valable (aux yeux de la halakha).